

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: **79400953.0**

(51) Int. Cl.³: **A 47 B 96/14**

(22) Date de dépôt: **04.12.79**

(30) Priorité: **16.01.79 FR 7900930**

(43) Date de publication de la demande:
23.07.80 Bulletin 80/15

(84) Etats Contractants Désignés:
AT BE CH DE GB IT LU NL SE

(71) Demandeur: **Reith, Charles**
14, rue Saint-Louis en l'Île
F-75004 Paris(FR)

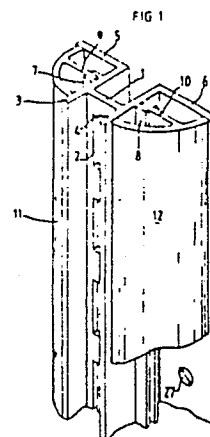
(72) Inventeur: **Reith, Charles**
14, rue Saint-Louis en l'Île
F-75004 Paris(FR)

(74) Mandataire: **Roger-Petit, Jean-Camille et al,**
OFFICE BLETRY 2, Boulevard de Strasbourg
F-75010 Paris(FR)

(54) **Montant profilé à crémaillère.**

(57) Cette crémaillère pour meubles est du type de celles constituées par un profilé à section en forme de H, dont la branche transversale est percée de fenêtres équidistantes, constituant la crémaillère proprement dite, et dont les bords des deux branches parallèles destinés à prendre appui contre la cloison sont prolongés par des retours d'équerre vers l'extérieur, à angle droit, formant pieds, percés de trous permettant leur fixation par vis à la cloison.

Elle est complétée par deux caches constitués chacun par un contre-profil souple et amovible 11,12 dont la face interne est pourvue d'un organe 9,10 agencé pour s'engager à force sur ou dans un organe 7,8 prévu en correspondance sur la face externe de chaque branche 3,4 ou retour 5,6 du profilé pour permettre la mise en place ou l'enlèvement des contre-profils sur les côtés de la crémaillère même si elle est en place.



EP 0 013 516 A1



Montant profilé à crémaillère.

On utilise couramment pour toutes sortes de meubles, et notamment pour des bibliothèques, des étagères, ainsi que pour de nombreux autres usages, des crémaillères fixées sur un support, mur ou cloison, ou assemblées en poteau, auxquelles
5 on peut accrocher à tout niveau désiré des consoles destinées elles-mêmes à supporter des tablettes.

Ces crémaillères sont généralement constituées par un profilé métallique, à section droite en forme de H ou similaire, dont la branche transversale est percée de fenêtres équidistantes, constituant la crémaillère proprement dite, et dont les
10 bords des deux branches parallèles, destinés à prendre appui contre la cloison, sont prolongés vers l'extérieur par des retours à angle droit, formant pieds, percés de trous permettant leur fixation par vis à la cloison.

On reproche souvent à ces profilés à crémaillère d'être inesthétiques, du fait de la visibilité des têtes des vis de fixation.
15

La présente invention a pour objet une crémaillère du type précité qui pallie cet inconvénient.

A cet effet, cette crémaillère est complétée de façon connu en soi par deux contre-profils en matière, de couleur et de dimensions quelconques, agencés de façon à cacher les vis de fixation des profilés en H à la cloison, et elle comprend des
20 moyens permettant la fixation aisée de ces contre-profils amovibles aux profilés en H, même s'ils sont en place sur leur support.
25

La fixation de ces contre-profils au profilé en H est assurée, au moyen de deux lèvres continues de serrage parallèles.

les, solidaires d'une branche ou d'un retour du profilé en H, entre lesquelles peut être enfoncée et fixée élastiquement une bande continue solidaire du contre-profil.

5 Suivant une variante, ces deux lèvres de serrage parallèles sont solidaires des contre-profils, et la bande coopérant avec elles est solidaire d'une des branches du profilé.

Ces moyens de fixation des caches sur le profilé sont préférablement striés, cannelés, ou profilés de toute manière appropriée permettant d'obtenir une fixation solide, bien qu'a-
10 movable.

Le dessin montre à titre d'exemple plusieurs modes de réalisation de la présente invention:

La figure 1 est une vue en perspective, avec arrachement, d'un premier mode de réalisation de l'invention.

15 La figure 2 est une vue en coupe transversale d'une variante.

Les figures 3, 4, 5 sont des coupes de variantes.

La figure 6 est une vue de détail.

Le profilé représenté, à section en forme de H, comporte une branche transversale 1, percée à intervalles réguliers de
20 fenêtres oblongues 2, régulièrement réparties, qui constituent la crémaillère proprement dite. Les deux branches parallèles 3 et 4 de ce profilé sont prolongées vers l'extérieur, du côté destiné à être appliqué contre le support, par des retours d'équerre 5 et 6, formant pieds, percés de trous 27 permettant
25 la fixation par vis (non représentées).

Sur les faces extérieures des branches parallèles 3 et 4 de ce profilé en forme de H sont prévues, par exemple à mi-distance, des lèvres continues 7, 8 entre lesquelles peuvent être engagés à force et fixés les bandes ou rubans 9 et 10
30 solidaires des contre-profils 11 et 12, dont les bords prennent appui respectivement contre les faces extérieures des branches parallèles 3 et 4 du profilé et contre les faces contiguës de leurs prolongements en retour 5 et 6, formant pieds.

Ce mode de fixation de contre-profils souples, de toutes
35 formes, dimensions et couleurs sur des profilés métalliques de section en H, en U ou en L permet une mise en place aisée puisqu'il suffit de présenter chaque cache par côté jusqu'à engager les organes de fixation l'un dans l'autre, ce qui autorise le changement de ces caches à volonté et autant de

fois qu'on le désire, ce que ne permettent pas les fixations par glissières ou par encliquetage (Brevets FR 2 039 207 et 2 369 451).

5 Dans le mode de réalisation représenté à la figure 2, les contre-profils 11 et 12 sont appliqués sur les tranches 15, 16 des branches parallèles 3 et 4 du profilé en H qu'elles cachent ; elles pourraient aussi faire porter leurs bords opposés contre les tranches 24, 25 des retours d'équerre 5, 6 des profilés.

10 Les lèvres de serrages 13, 14 assurant la fixation des contre-profils au profilé en H peuvent être solidaires des contre-profils 11, 12 au lieu de l'être du profilé en H ; cette solution, que montre la figure 3, est préférable si le profilé en H est en aluminium, et les contre-profils en matière plastique (figure 4).

15 Dans ce cas, les extrémités des contre-profils 11 et 12 dirigées l'une vers l'autre, peuvent être amincies et prolongées au-delà des tranches 15 et 16 des branches 3 et 4 du profilé en U par des lèvres 19, 20, pour cacher également la crémaillère 1 ; l'élasticité de ces prolongements amincis 19 et 20 peut être suffisante pour qu'ils s'effacent suffisamment pour permettre le passage des crochets de fixation des consoles que doit porter au niveau désiré la crémaillère 1, 2.

20 Ces profilés en H sont parfois agencés pour constituer des poteaux 21, comme le montre la figure 5, au lieu d'être fixés à une cloison ; les contre-profils 22, 23 sont alors agencés pour cacher chacun une moitié des poteaux ; dans le mode de réalisation montré, ils sont du type de ceux de la figure 4.

30 Les profilés métalliques peuvent être des profilés à section autre que la section en H du moment que la fixation des caches puisse se faire par engagement de bandes continues d'un des éléments dans des lèvres ou rainures de l'autre élément, ce qui évite les inconvénients des montages connus comprenant des glissières, des encliquetages, des vis ou des pinces.

35 C'est ainsi que l'un des organes d'ancrage peut être prévu sur le retour d'équerre 5, 6 du profilé, l'autre organe solidaire du contre-profil 11, 12 étant disposé pour s'enclencher sur le premier.

Ce moyen de fixation de contre-profils souples et calbés

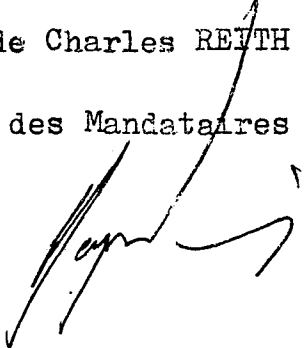
0013516

11, 12 sur le montant profilé permet la pose de panneaux
27 aux bords convenablement échancrés pour s'appuyer sur les
retours d'équerre 5, 6 du profilé et buter sur les lèvres 7, 8
en venant à fleur des branches 3, 4 (figure 6).

QUATRE PAGES.-

P/P de Charles REITH

L'un des Mandataires



REVENDEICATIONS DE BREVET

1. Montant profilé à crémaillère constitué par un profilé à section en forme de H ou similaire, dont la branche transversale est percée de fenêtres équidistantes, constituant la crémaillère proprement dite, et dont les bords des deux
5 branches parallèles destinés à prendre appui contre la cloison sont prolongés par des retours vers l'extérieur, à angle droit, formant pieds, percés de trous permettant leur fixation par vis à la cloison, associé à un couple de caches amovibles destinés à camoufler le profilé, caractérisé en ce que chaque
10 cache est constitué par un contre-profil en matière, de couleurs et de dimensions quelconques, présentant intérieurement une bande 9, 10 environ perpendiculaire à une des branches 3, 4, 5, 6, du profilé qui est muni sur la face externe desdites branches de rainures 7, 8 dans laquelle est enfoncée à force la bande pour la
15 fixation du contre-profil sur le profilé.

2. Montant profilé à crémaillère suivant la revendication 1, caractérisé en ce que chaque branche du profilé 3, 4 présente une bande 13, 14 destinée à s'engager à frottement dans une rainure élastique 7, 8 du contre-profil.

20 3. Montant profilé à crémaillère suivant les revendications 1 et 2, caractérisé en ce que ces rainures et ces bandes sont striées, cannelées, ou profilées de toute manière appropriée permettant d'obtenir une fixation solide, bien qu'amovible.

25 4. Montant profilé à crémaillère suivant les revendications 1 à 4 caractérisé en ce que les contre-profils 11, 12 ont leurs bords libres prolongés et amincis en forme de lèvres 19, 20 surplombant la crémaillère.

30 5. Poteau formé par l'assemblage de montants profilés à crémaillère 21 recevant les contre-profils 22, 23 par les moyen décrits aux revendications 1 à 4.

UNE PAGE.-

P/P de Charles RETHH

L'un des Mandataires,

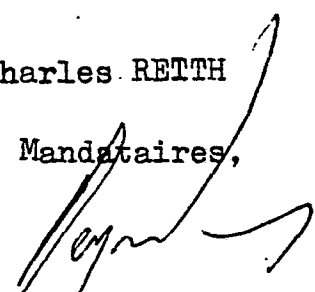


FIG. 2

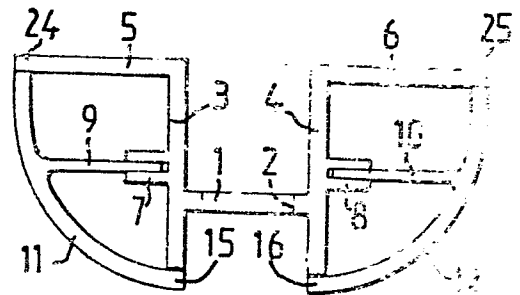


FIG. 3

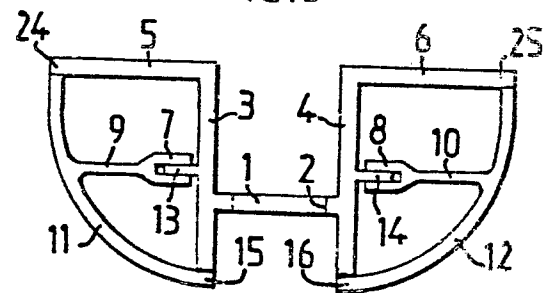


FIG. 4

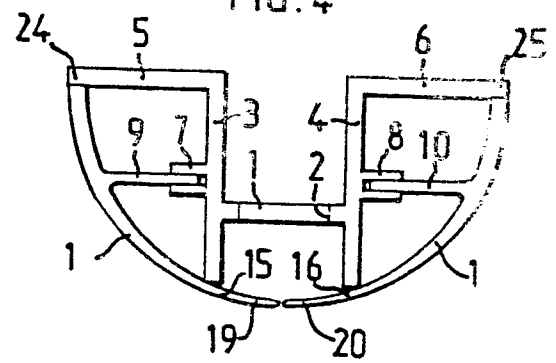


FIG. 5

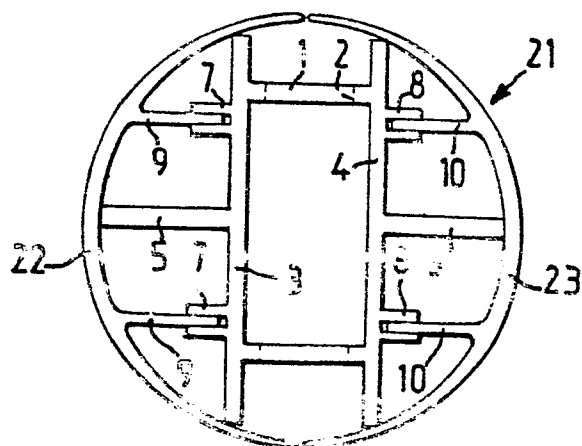
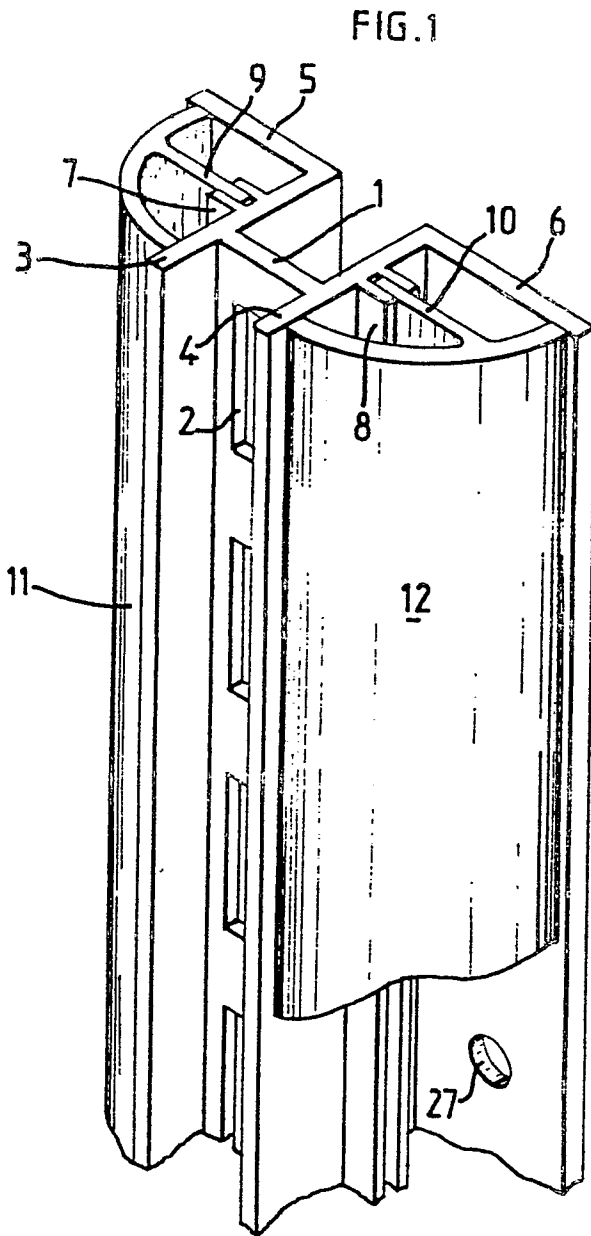
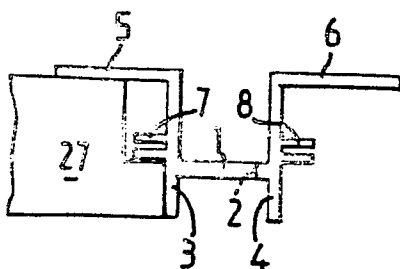


FIG. 6





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0013516

Numero de la demande

79 40 0953

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 4)
Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
US - A - 3 667 177 (BIELA) * Colonne 4, lignes 20-38; figures 3-5, 10 *	1-3	A 47 B 96/14
--		
A FR - A - 2 039 207 (ONGARO)		
A FR - A - 2 369 451 (PRODUKTENT- WICKLUNGS)		

		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 4)
		A 47 B E 04 F
		CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES
		X particulièrement pertinent A arrière-plan technologique O divulgation non-écrite P document intermédiaire T théorie ou principe à la base de l'invention E demande faisant interférence D document cité dans la demande L document cité pour d'autres raisons
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications		& membre de la même famille document correspondant
Lieu de la recherche La Haye	Date d'achèvement de la recherche 14-04-1980	Examineur SCHMITTER